

Réunion du Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle/CCSN
7 février 2017
Bureau de la CCSN à Calgary (BRO)
Édifice Harry Hays
670, 220 – 4^e Avenue SE
Calgary (Alberta) T2G 4X3

Participants

H. Rabski (CCSN)
K. Mayer (CCSN)
P. Fundarek (CCSN)
P. Larkin (CCSN)
Tammy Madsen (CCSN)
A. Brady (TISI)
T. Levey (Acuren)
L. Simoneau (CCSN) – par vidéoconférence
B. Bizzarri (GB Contract Inspection) - par téléconférence
P. MacNeil (A-Tech) - par téléconférence
C. Auzenne (QSA Global) – par téléconférence

Absents

C. Moses (CCSN)

Présidente de la réunion

K. Mayer

Coprésident

A. Brady

K. Mayer ouvre la séance à 10 h 15.

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

C. Moses prie les membres de l'excuser pour son absence.

Examen et adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la dernière réunion (18 octobre 2016) a été envoyé par courriel à tous les membres avant la réunion. Le procès-verbal est passé en revue avec l'ensemble des participants.

T. Madsen (CCSN) rédigera le procès-verbal et aidera à la préparation du document aux fins d'examen et de distribution.

La liste des mesures de suivi est examinée.

15 (GTGI)1.1 Apporter un enregistreur aux prochaines réunions – EN COURS

Un enregistreur a été acheté en prévision des prochaines réunions. Merci à P. Fundarek (DPSNAR) qui a procédé à cet achat.

15 (GTGI) 1.2 Effectuer un suivi auprès de la Division du cadre de réglementation pour obtenir une mise à jour relative à l'état d'avancement du document REGDOC-2.5.5 et faire le point avec le groupe de travail jusqu'à la période de consultation et la publication – EN COURS

La version anglaise a été approuvée; on finalise la version en français. Le document devrait être prêt pour la période de consultation vers le milieu ou la fin du mois de février 2017. La période de consultation publique sera de 90 jours. Dès que la date de publication sera connue, K. Mayer enverra un courriel au groupe de travail pour l'en informer.

Au moment de nos réunions annuelles, au mois de mai, la période de consultation ne sera pas encore terminée. Pour ceux et celles qui n'auraient pas entendu parler du REGDOC par l'intermédiaire de la CIRSA ou des avis de la CCSN, les réunions seront le moment idéal pour s'informer. Ces personnes auront amplement le temps d'examiner le document et de formuler leurs commentaires avant la fin de la période de consultation. Nos réunions auront lieu le 9 mai à Ottawa, en Ontario, et le 16 mai à Nisku, en Alberta. La période de consultation devrait se poursuivre jusqu'à la fin mai. On propose d'offrir une présentation faisant le survol du document dans le cadre des mises à jour sur la réglementation, qui figurent à l'ordre du jour des réunions du GTGI.

15 (GTGI) 2.2 Veiller à ce que les membres du GTGI soient invités à la réunion de la Commission pour la présentation du rapport sur le secteur industriel – EN COURS

La date de la réunion de la Commission est prévue en octobre, soit le 11 ou le 12 octobre 2017. La date sera confirmée et communiquée aux membres du groupe de travail. Comme plusieurs mandats viennent à expiration, H. Rabski informe le groupe qu'un seul commissaire et le président de la CCSN siègeront à la réunion. Le processus de nominations est différent. Au cours des prochains mois, le gouvernement procédera à la nomination de nouveaux membres.

On propose d'organiser la prochaine réunion du GTGI en fonction de la réunion de la Commission, et de prévoir une réunion préparatoire et une réunion bilan. Les participants qui ne peuvent être présents en personne pourront y prendre part par vidéoconférence ou téléconférence.

Mesure de suivi – C. Moses devra déterminer la date de la présentation du RSR en fonction de la disponibilité des membres du groupe de travail qui doivent se déplacer pour assister à la réunion du GTGI, à la réunion de la Commission et à la réunion bilan du GTGI (après la réunion de la Commission). On propose de présenter le RSR le matin du 12 octobre 2017 afin de coordonner cette rencontre avec la réunion du GTGI du 11 octobre 2017 et la réunion bilan du GTGI, prévue l'après-midi du 12 octobre 2017.

Des services de vidéoconférence à partir d'un bureau régional seront mis à la disposition des membres qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se rendre à Ottawa pour assister à la réunion en personne.

Les membres du groupe de travail sont fortement encouragés à assister à la réunion ou, à tout le moins, à y contribuer. Le RSR concerne également l'accréditation des OAEA. On souligne qu'il s'agit d'une occasion unique de s'adresser directement à la Commission. En 2016, un financement a été offert aux participants, mais cette aide n'est pas garantie pour les années à venir. Il faudra s'informer sur la disponibilité de cette aide, surtout en cette période de restrictions quant aux déplacements.

A Brady mentionne à B. Bizzarri et P. MacNeil qu'il serait pertinent de soumettre ce point au groupe de la CIRSA.

Mesure de suivi – K. Mayer veillera à ce que les membres du GTGI soient tenus informés des mises à jour et des réunions à venir de la Commission où le RSR sera présenté.

15 (GTGI) 2.3 Vérifier auprès de la Division des communications de la CCSN quelles sont les options disponibles pour l'enregistrement vidéo, le protocole de transmission en direct, etc. – EN COURS

Au fil des ans, K. Mayer a consulté plusieurs fois la Division des communications à ce sujet et on lui a toujours répondu que cela pouvait être fait, mais non sans difficultés. Une nouvelle employée de la Division (M. Gerrish) propose une webdiffusion (comme pour les audiences de la Commission) de la réunion du GTGI à partir des bureaux d'Ottawa. Par contre, afin de transmettre de la vidéo sur le site Web de la CCSN, le contenu doit être offert dans les deux langues officielles. En utilisant la configuration employée pour les audiences de la Commission, un radiographe pourrait assister à la réunion en direct de partout au Canada et la suivre dans la langue de son choix (interprète).

On discute ensuite de la question et on se demande s'il est justifié de procéder ainsi pour les deux réunions. Il y a des pour et des contre à cet égard. La réunion d'Ottawa présente un avantage du fait qu'elle se tient plus tôt, le 9 mai, qu'elle compte un moins grand nombre de participants et qu'elle se déroule à l'interne, ce qui est moins exigeant sur le plan logistique. Il sera plus facile pour les experts en la matière de prendre part aux échanges et d'assister à la réunion en personne. D'un autre côté, la réunion de Nisku le 16 mai attire plus de participants, les échanges sont plus interactifs et il y aura davantage d'OAEA présents. K. Mayer s'est informée sur les coûts, qui devraient atteindre environ 5 000 \$ selon la Division des communications. Si l'on ne peut financer qu'une seule réunion, Nisku est une meilleure option puisqu'elle est plus interactive et attire plus de participants. En outre, cela faciliterait la participation des OAEA qui doivent engager des frais importants pour assister à la rencontre, en plus de prendre une journée de congé. On espère qu'en voyant la vidéo de la réunion, en direct ou non, les OAEA jugeront que cet événement justifie quelques sacrifices de leur part et voudront participer aux prochaines réunions, peut-être même en personne.

H. Rabski comprend ce que propose K. Mayer pour les OAEA, mais il souligne que les réunions s'adressent davantage à la direction et aux RRP des entreprises, puisque l'on y discute en grande partie des politiques et des attentes et exigences en matière de réglementation. Les sujets susceptibles d'intéresser les OAEA portent davantage sur la santé et la sécurité, comme l'exposé sur la culture de sûreté déjà présenté par P. MacNeil, ou encore une présentation sur ce qu'un inspecteur recherche lors d'une inspection. K. Mayer indique que rien n'empêche de faire traduire ces présentations et de les diffuser sur notre site Web. P. MacNeil l'autorise à faire traduire sa présentation.

Mesure de suivi – K. Mayer fera traduire la présentation de P. MacNeil sur la culture de sûreté.

On discute également de l'idée des webinaires. Il est toujours possible de webdiffuser ou de filmer la réunion de mai 2017; une approbation sera requise dès que l'on connaîtra les coûts. Le contenu sera offert en anglais et en français, pour que les auditeurs puissent choisir. Mais tout repose sur le coût.

Il s'agit d'un projet pilote et nous ne voulons pas donner l'impression de privilégier un lieu plutôt qu'un autre; par conséquent, il vaudrait peut-être mieux couvrir les deux réunions. Bien sûr, tout dépendra du coût. Si la CCSN ne peut pas le faire, la CIRSA mentionne qu'elle pourrait filmer la rencontre avec une caméra GoPro, sous réserve des approbations nécessaires. Il s'agirait alors d'une vidéo YouTube accessible à partir d'un lien sur le site Web de la CIRSA.

Mesure de suivi – K. Mayer demandera à la Division des communications (M. Gerrish) de lui faire une proposition de coûts, qu'elle soumettra à C. Moses. La proposition visera une seule réunion et les deux réunions. Une fois la proposition étudiée, K. Mayer avisera A. Brady le plus tôt possible que la CIRSA peut aller de l'avant avec son enregistrement par caméra GoPro.

On discute ensuite du contenu des présentations et de la réunion sur la GI qui contribue aux 40 heures de formation sur une période de 5 années consécutives que l'on exige des OAEA pour renouveler leur accréditation. En 2016, les participants devaient remplir un formulaire de commentaires afin de faire reconnaître leurs heures de formation. Ils avaient le choix entre une version papier et une version électronique (survey monkey). La majorité des participants ont choisi la version électronique, par contre, les quelques rares réponses obtenues étaient anonymes. On propose donc de revenir à la version papier, ce qui nous permettrait ainsi de savoir qui souhaite que sa participation soit reconnue.

K. Mayer ajoute qu'il est encore possible de faire reconnaître sa participation pour tous ceux qui étaient présents à la réunion de l'an dernier. Cette information sera ajoutée à leur dossier au moment de leur enregistrement à la réunion de cette année. Les formulaires de commentaires seront modifiés afin d'inclure la reconnaissance des crédits de formation continue. K. Mayer souligne cependant que les réunions sur la GI ne constituent pas l'essentiel des heures de formation requises.

15 (GTGI) 2.4 L'industrie (CIRSA) doit communiquer avec les collègues communautaires afin d'obtenir les coordonnées de personnes-ressources pouvant l'aider à réaliser une vidéo - TERMINÉ

À nouveau, si le projet de webdiffusion ou d'enregistrement vidéo par la CCSN n'aboutit pas, la CIRSA ira de l'avant avec son idée de caméra GoPro et diffusera la vidéo sur son site. Rien de précis n'a été entrepris avec les collègues communautaires, mais comme les réunions ont lieu en mai, il sera trop tard pour travailler avec les étudiants, puisqu'ils auront déjà terminé leurs cours. Pour cette mesure de suivi, on attend une décision de la CCSN concernant les options de webdiffusion.

15 (GTGI) 2.5 Communiquer avec les titulaires de permis (Syncrude et Suncor) pour voir s'ils sont disposés à effectuer une présentation à la réunion annuelle – OCTOBRE 2017

K. Mayer mentionne qu'elle a tenté de communiquer avec les clients, mais ajoute qu'elle n'a pas réussi à établir de contacts avec les principales personnes concernées; elle demande aux membres de l'industrie ce qu'ils en pensent.

Les membres du groupe de travail représentant l'industrie (A. Brady, T. Levey, P. MacNeil et B. Bizzarri) tenteront de communiquer avec des personnes-ressources, pas forcément les RRP, mais les responsables de la santé et de la sécurité chez Syncrude, Suncor, etc. Ils transmettront à K. Mayer les noms de ces personnes, dans l'Est et dans l'Ouest. K. Mayer leur demandera si elles sont intéressées à faire une présentation lors des réunions sur la GI. T. Levey propose également de discuter avec la Oil Sands Safety Association (OSSA) et avec IEC (dans l'Est) à Sarnia. La OSSA entretient des liens avec toutes les personnes qui travaillent dans les sites où elle est représentée et offre une formation aux travailleurs. A. Brady fournira de l'information sur IEC à la CCSN.

Mesure de suivi – K. Mayer communiquera avec la OSSA et IEC pour sonder leur intérêt.

15 (GTGI) 2.6 Fournir des mises à jour supplémentaires sur l'équipement de QSA – EN COURS

Point à l'ordre du jour - C. Auzenne fera une mise à jour à ce sujet lors de la présente réunion.

16 (GTGI) 1.1 Inviter des membres potentiels du GTGI à assister à la prochaine réunion du groupe de travail - OCTOBRE 2017

K. Mayer a communiqué avec Mistras Services Inc., mais le RRP était déjà occupé avec une vérification ISO. Ce sera pour une prochaine fois – reporté à octobre 2017.

16 (GTGI) 2.1 Faire un suivi auprès de la DAP pour savoir s'il est possible d'obtenir une liste des formateurs qui ont formé les candidats de l'année dernière - TERMINÉ

Point à l'ordre du jour qui sera abordé lors de la présente réunion; A. Brady a reçu une mise à jour de RNCAN et fera le point.

16 (GTGI) 2.2 Déterminer si la CIRSA peut évaluer les programmes des grands fournisseurs de formation afin de procéder à une préqualification pour la prochaine réunion – OCTOBRE 2017

Point à l'ordre du jour. A. Brady et T. Levey feront le point lors de la présente réunion.

16 (GTGI) 2.3 Inclure au procès-verbal un lien vers la réunion de la Commission – TERMINÉ

Terminé – envoyé avec le procès-verbal.

16 (GTGI) 2.4 Le sous-groupe des attentes des clients doit établir un aide-mémoire ou un dépliant pour rejoindre les clients et le soumettre au GTGI – EN COURS

Point à l'ordre du jour qui sera abordé lors de la présente réunion.

16 (GTGI) 2.5 Fournir un résumé de la réunion du comité de projet – norme PCP-09 – TERMINÉ

Point à l'ordre du jour. A. Brady fera le point lors de la présente réunion.

A. Brady présente une motion pour adopter le procès-verbal d'octobre 2016, motion qui est appuyée par P. MacNeil.

CCSN/Mises à jour sur la réglementation (direction de la CCSN)

- C. Moses prie les participants de l'excuser pour son absence.
- P. Fundarek fait le point sur le document REGDOC-2.5.5 qui en est aux dernières étapes et fera l'objet d'une consultation publique en février 2017 pour une période de 90 jours. Il mentionne également qu'il existe une nouvelle version du REGDOC-1.6.1, *Guide de présentation d'une demande de permis*, et de la demande, qui seront bientôt disponibles. Ces documents ne feront pas l'objet de consultations publiques. Les changements apportés sont essentiellement liés à la formulation; ils visent à éliminer les doublons et à améliorer les formulaires pour rendre le processus de demande plus efficace. Par exemple, on a éliminé l'obligation de fournir deux signatures et de parapher la demande, le numéro de permis figurera dans le coin supérieur droit de tous les formulaires pour qu'on s'y retrouve facilement, et la liste d'inventaire prendra la forme d'un menu déroulant auquel on peut ajouter des lignes. On rappellera également aux demandeurs de ne pas fournir de renseignements protégés, comme un NAS, les résultats de dosimétrie, etc.

- Ces changements découlent d'une évaluation LEAN du processus d'autorisation, ainsi que des commentaires du personnel chargé des permis sur certains aspects du processus. Cela fait partie d'un exercice d'amélioration continue et des innovations pour toutes les parties intéressées. Le logiciel, qui a été grandement amélioré, permet également une plus grande précision.
- P. Fundarek mentionne qu'il y a eu une mission du Service consultatif international sur la protection physique (SCIPP) au Canada, qui est en fait un examen international sur la sécurité des substances nucléaires, essentiellement des sources scellées. Cette mission a pour objectif de créer un exercice sur la sécurité du transport destiné aux utilisateurs de sources scellées de catégorie 1 et 2 au Canada. La CCSN cherche des volontaires (titulaires de permis) pour participer à l'élaboration d'un exercice sur table. Les volontaires devront montrer la façon dont ils réagissent à un scénario donné et le mettre en scène. Il s'agit d'un exercice de type planification des interventions d'urgence (PIU). La présentation est annexée au procès-verbal et a été envoyée à S. Faille, directeur de la Division des autorisations de transport et du soutien stratégique.

Mesure de suivi - K. Mayer ajoutera ce point à l'ordre du jour de la réunion de mai 2017 afin qu'un appel officiel soit lancé à tous les radiographes industriels pour solliciter leur participation.

- H. Rabski discute du rapport de surveillance réglementaire (RSR) de la DRSN, qui est en fait notre rapport annuel destiné aux titulaires de permis. Le RSR de 2016 est en cours de rédaction et la période de consultations se tient généralement vers la fin de l'été. Cette année, la CCSN s'est fixé comme objectif interne de déployer des efforts supplémentaires pour échanger avec les titulaires de permis avant la période de consultations, car nous voulons recueillir les commentaires de ces derniers afin d'alimenter les consultations publiques.

Idéalement, le personnel de la CCSN souhaiterait :

- échanger plus directement avec l'industrie lors des réunions de l'ACRP, de la CIRSA, de la GI, etc.
- la CCSN sollicite la rétroaction des parties intéressées sur le contenu du rapport
- le personnel de la CCSN donnera un aperçu du rapport et expliquera son lien avec le secteur de la GI lors de la réunion annuelle

On se demande s'il faut établir un mécanisme de rétroaction pendant la réunion ou s'il suffit de transmettre les commentaires reçus au cours des consultations. Si cette rétroaction peut être transmise à l'avance, il en sera mention sur les formulaires de rétroaction.

H. Rabski mentionne également que l'on a beaucoup discuté à l'interne de la période de rétention des mesures réglementaires (MR) sur le site Web de la CCSN. On tiendra une réunion à l'interne à la CCSN avec la haute direction pour discuter de l'intention, de la valeur et de la « durée de vie » des mesures réglementaires. H. Rabski demande aux membres du

GTGI de formuler leurs recommandations sur l'approche que devrait adopter la CCSN à l'avenir – combien de temps croyez-vous que les MR devraient être affichées?

Aux fins de la discussion, H. Rabski propose une durée d'un an; l'information serait toujours disponible, mais elle serait archivée après un an. Ensuite, cette information pourrait être obtenue par le truchement du processus d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP).

A. Brady est heureux d'être consulté à ce sujet et, à cet égard, défend les intérêts du groupe de la CIRSA. Il explique qu'en tant que titulaire de permis, il est toujours utile de pouvoir consulter les MR pour en tirer des enseignements et aux fins de formation. Il juge qu'une année constitue une période convenable, mais ajoute que les MR ne devraient jamais être entièrement retirées. Il devrait y avoir une façon de consulter les anciennes MR et d'y chercher des renseignements (données, etc.). T. Levey, P. MacNeil et B. Bizzarri sont d'accord, puisque les MR servent souvent de fondement à la formation offerte au sein de leurs entreprises.

Le groupe juge très utile de conserver les rapports d'incidents individuels, les SAP, les ordres et surtout les retraits d'accréditation. Le personnel de la CCSN indique que les incidents et événements ne sont pas tous affichés sur le site Web; ils ne sont affichés que s'ils sont également assortis d'une mesure réglementaire.

Mesure de suivi – Les membres du GTGI représentant l'industrie devraient envoyer un courriel à C. Moses pour lui faire part de leurs réflexions, afin que l'on puisse en discuter lors de la prochaine réunion.

Cadre de référence – Composition

Énoncé de mission du GTGI – « La mission du Groupe de travail sur la gammagraphie est de collaborer à la mise en place de solutions qui encouragent une solide culture de radioprotection dans la communauté de la gammagraphie industrielle tout en respectant et en comprenant les intérêts et les attentes des parties intéressées. »

Les membres du groupe passent l'énoncé de mission en revue et tous conviennent qu'il demeure valable et que le GTGI travaille toujours à sa concrétisation.

Par exemple, les membres mettent en commun leurs connaissances et expériences respectives (collaboration) et coopèrent lors des réunions annuelles. Pour illustrer cet exemple, H. Rabski soulève la question des 40 heures de formation requises. Il s'agissait d'une décision de l'industrie et, dans ce dossier, les membres du GTGI et la CCSN travaillent en collaboration; globalement, nos objectifs sont les mêmes. Ajoutons que l'idée de l'examen pratique a également été mise de l'avant par l'industrie.

L'opposition « eux contre nous » n'existe plus. Nos travaux sont un véritable exemple de collaboration et de coopération. On pourrait, cette année, souligner la présence des participants qui assistent à la réunion sur la GI pour la première fois.

Mesure de suivi – K. Mayer soulignera la présence des participants qui assistent aux réunions sur la GI de 2017 pour la première fois.

T. Levey mentionne qu'il a été membre d'un groupe de l'AIEA et que ce dernier s'est montré fort impressionné par le fait que l'organisme de réglementation et l'industrie avaient formé un groupe de travail. Aucun autre pays ne procède de cette façon.

Le mandat fait l'objet de discussions et est révisé afin de préciser que les adjoints administratifs des bureaux régionaux de la CCSN aideront à la rédaction des procès-verbaux. Les membres votent en faisant appel au système basé sur les doigts de la main pour accepter cette modification au mandat.

Mesure de suivi – K. Mayer mettra le mandat à jour et le distribuera avec le procès-verbal.

On discute du Groupe consultatif sur le recouvrement des coûts (GCRC); il y a longtemps que le groupe ne s'est pas réuni. D. Paynter est le nouveau représentant de l'industrie et J. Cameron et S. Cyr représentent la CCSN.

P. Fundarek mentionne au groupe qu'un projet en cours vise à examiner les qualifications des RRP. L'examen s'annonce complexe puisque les différents types d'utilisation des permis ne requièrent pas tous les mêmes exigences. On commencera par la médecine nucléaire et le programme reposera probablement sur le type d'industrie, mais pas forcément sur une accréditation. Le but de l'exercice consiste à préciser les lignes directrices et les attentes à l'égard des RRP, et de les communiquer.

La direction de la CCSN réitère l'importance de se faire entendre lors de la réunion de la Commission. Si la Commission n'entend qu'un seul groupe, elle s'intéressera principalement à ce groupe; il est donc important de participer ou d'assister à la réunion afin d'être entendu. Cette présence importe plus particulièrement pour le GTGI, afin qu'il puisse mettre en évidence sa valeur ajoutée, ses réalisations à ce jour et ce qu'il a l'intention de faire, ainsi que l'importance de maintenir le groupe. On soulignera également l'obligation pour le groupe d'évaluer les incidents, d'offrir un soutien continu à cet effet et de faire le point avec les titulaires de permis, comme le font d'autres organismes de réglementation.

Discussion sur l'entretien et les tests de mauvaise connexion

Le groupe des inspecteurs de la DRSN (CCSN) a soulevé des questions sur ce qui est acceptable relativement aux tests de mauvaise connexion et à l'entretien des appareils d'exposition.

Le manuel de QSA précise que le test de mauvaise connexion doit être effectué sur une base trimestrielle par un employé formé à cette fin. Ce test doit être réalisé par une personne qui a reçu la formation pour effectuer l'entretien, les inspections et les tests annuels.

T. Levey ajoute que le test de mauvaise connexion est effectué par un employé formé (et qualifié) qui a reçu la formation requise pour mener les tests d'entretien annuels couvrant tous les appareils. Le test n'est pas difficile à réaliser, mais la personne qui le fait doit être formée et elle doit documenter le processus.

A. Brady précise que certains des opérateurs formés pour effectuer l'entretien trimestriel ne sont pas nécessairement formés pour effectuer l'entretien annuel. Il y a une foule d'autres aspects à considérer (manivelles, visuel, etc.). En outre, la personne doit avoir été formée par un employé qui a suivi la formation de QSA, elle n'est pas tenue d'avoir suivi directement la formation du fabricant. Il faut également conserver des preuves de cette formation sur place. Techniquement, un radiographe devrait être en mesure d'effectuer la majeure partie de l'entretien trimestriel, puisque ce travail fait partie de sa liste de contrôle de l'entretien quotidien, mais ce n'est pas le cas de tous.

C. Auzenne confirme que le test de mauvaise connexion doit être fait par un employé qualifié et que cette personne peut être formée par un autre employé et pas forcément par le fabricant. Cependant, il faut fournir des preuves selon lesquelles le formateur a suivi la formation particulière du fabricant. Il ajoute que la réalisation du test de mauvaise connexion sur une base trimestrielle est une directive, et non une exigence.

P. MacNeil affirme qu'il est bon pour l'industrie de savoir que leurs travailleurs peuvent être formés par d'autres personnes qui ont suivi les cours du fabricant, car autrement, cette exigence se révélerait très coûteuse et restrictive pour les entreprises. En effet, ces cours ne sont pas souvent offerts dans l'Ouest du Canada et il serait très coûteux d'envoyer les radiographes suivre une formation aux États-Unis.

C. Auzenne affirme que l'entretien de routine a pour objectif de cerner des problèmes ou des anomalies et de faire réparer les appareils avant qu'un incident ne survienne.

D. Alu rajoute de la part des inspecteurs de la CCSN, toute situation où un radiographe effectuant un test de mauvaise connexion n'a pas suivi directement la formation du fabricant ou n'est pas en mesure de prouver que la personne qui l'a formée a suivi cette formation sera en question.

T. Levey mentionne que les mauvaises connexions sont rares au Canada, il n'a été témoin que d'un seul cas en 25 ans. QSA confirme cette information.

D. Alu ajoute que certains radiographes feront un test de mauvaise connexion par jour sur le terrain. Est-ce que cela est acceptable?

T. Levey répond que ce test, effectué au quotidien, présente certains risques; si le test devait échouer, cela pourrait présenter un véritable problème. Sans oublier qu'il faudrait intensifier la formation afin de mettre à jour les connaissances de tous les radiographes sur le terrain et que cela pourrait exacerber le risque d'erreurs.

A. Brady ajoute que tout est une question de risque et qu'il n'y a pas de problème à effectuer le test au quotidien, dans la mesure où la personne qui le fait a suivi la bonne formation. Mais pour simplifier, certains travailleurs ne devraient pas faire ce test et c'est là où le bât blesse.

P. MacNeil demande si on a observé une augmentation du nombre d'échecs aux tests de mauvaise connexion du fait que ces tests sont effectués chaque jour, et s'il y a des raisons pour effectuer ce test plus souvent. QSA répond par la négative. Alors, pourquoi les radiographes veulent-ils réaliser ce test plus fréquemment?

T. Levey veut savoir si l'on peut éviter les tests de mauvaise connexion à la fréquence indiquée dans le manuel, tout en intensifiant les activités d'entretien.

La section 4.3 du manuel indique que le test de mauvaise connexion doit être effectué dans le cadre des activités d'entretien trimestriel de routine.

K. Mayer mentionne qu'une nouvelle condition de permis (CP) est en préparation, selon laquelle l'entretien devra être effectué conformément aux spécifications du fabricant.

Bien sûr, les titulaires de permis ont toujours la possibilité de s'adresser directement à la Commission (en présentant une demande au Secrétariat) pour obtenir d'être exemptés d'une exigence réglementaire, s'ils jugent que cette exigence ne s'applique pas directement à eux parce qu'ils s'y conforment d'une autre façon.

Les mêmes exigences s'appliquent pour les contrôles à distance, qui doivent être effectués sur une base trimestrielle et uniquement par une personne qualifiée. Les inspecteurs de la CCSN doivent pouvoir consulter les dossiers de formation. Il incombe donc au titulaire de permis de fournir la preuve de cette formation.

On discute ensuite des endoscopies, dans le cadre de l'entretien annuel, et on se demande si elles devraient constituer une exigence puisqu'il s'agit de la seule façon de véritablement détecter une contamination à l'UA.

C. Auzenne répond que QSA et ses distributeurs canadiens (IRSS et Quality NDE) sont formés pour inspecter les tubes en S et utilisent un endoscope. Cette évaluation va au-delà des épreuves d'étanchéité et ne constitue pas une exigence réglementaire. Tout revient donc à la question du risque. C. Auzenne ne peut pas parler des préoccupations de nature biologique, mais il lui est arrivé de détecter de faibles niveaux d'UA qui n'auraient pas été détectés avec une épreuve d'étanchéité. Le fabricant (QSA) ou ses distributeurs autorisés doivent vérifier les tubes en S et suivre les procédures internes établies.

Le problème, c'est qu'il n'y a rien qui permette de protéger les travailleurs si les entreprises effectuent leurs propres tests.

P. Larkin mentionne qu'il y a déjà eu une condition de permis (CP) concernant les endoscopies. Cette exigence était similaire à celle s'appliquant aux caméras Pneumat-A-Ray. La condition de permis établissait ce qui suit :

Le titulaire de permis doit s'assurer que le tube en S de chaque appareil d'exposition Pneumat-A-Ray 100-3 a été visuellement inspecté à la fréquence recommandée par le fabricant de chaque appareil, et doit retirer l'appareil si une forme d'usure du tube en S est détectée.

On se demande si cette condition de permis devrait être réintroduite pour s'appliquer à la situation dont il est question. Est-ce que cela représenterait un fardeau financier pour les titulaires de permis? En fait, la majorité des petits titulaires de permis envoient leurs appareils d'exposition à un distributeur et d'autres se sont dotés d'un endoscope. On convient qu'il n'est pas nécessaire de créer une condition de permis. Puisqu'il ne s'agit pas d'une exigence, on pourrait discuter avec QSA de la possibilité d'en faire une exigence dans son manuel.

Mesure de suivi - C. Auzenne consultera la division des affaires réglementaires de QSA au sujet de la possibilité d'en faire une exigence dans son manuel et fera le point avec le groupe lors de la prochaine réunion.

Mesure de suivi – Les membres du GTGI représentant l'industrie doivent revoir le document d'orientation pour les inspecteurs de la CCSN et formuler leurs commentaires d'ici le 30 avril 2017. Les commentaires peuvent être envoyés à D. Alu à daniel.alu@canada.ca (le document sera envoyé avec le procès-verbal).

Discussion et mise à jour sur les attentes des clients

- Quel est le but de l'aide-mémoire? Il faut élaborer un document d'orientation pour aider les clients à comprendre leur rôle en matière de sécurité et de contrôle dans le contexte de la gammagraphie industrielle.
- Chacun doit comprendre que les cordons de sécurité sont là pour vous protéger et que toute violation de ces cordons peut entraîner de graves conséquences.
- Les membres s'entendent sur le fait que le principal objectif est d'éduquer le client et de lui faire comprendre l'importance de la sécurité et les conséquences de toute atteinte à cet égard.
- Le sous-groupe a dégagé certains points clés et continuera d'élaborer ce document d'orientation destiné aux clients. Quelques idées à explorer :
 - Communications pour définir les rôles
 - Numéro de l'agent de service
 - Dénonciateurs – recours aux plaintes externes et au processus prévu à cette fin
 - Il faut voir cela d'un autre point de vue, doit être très simple sur le plan de la terminologie; ce n'est pas un document technique
 - K. Mayer prend des notes sur les commentaires formulés afin de les inclure dans le document

- Comprendre les risques et les conséquences de ces dangers.
- Élaborer possiblement un aide-mémoire que les principaux entrepreneurs pourraient utiliser
 - Qu'est-ce qui est déjà en place?
 - Utiliser les principes de base de l'industrie
 - Ils posent rarement des questions, contrairement aux soudeurs, par exemple. Il faut employer des termes simples
 - La sécurité est la priorité
 - Responsabilités de l'entrepreneur principal en matière de formation
 - Comment rendre cette information pertinente pour les entrepreneurs?
- Conséquences
 - Surexposition possible
 - Monétaires (amendes)
 - Renvoi (congédiement)
 - Retards dans le travail
 - Problèmes de santé possibles
 - Non-respect des ententes de l'entrepreneur

Violation des cordons de sécurité sur le lieu de travail

- Ces cordons sont en place pour les protéger
 - Le titulaire de permis est responsable
 - Il y a un écart à combler et le système des permis ne fonctionne pas toujours
 - Insister sur un langage simple
 - Formuler des attentes et mettre des outils en place

Mesure de suivi – Le sous-groupe continuera de travailler sur le document d'orientation, en collaboration avec la Division des communications de la CCSN, et présentera le document au groupe de travail aux fins d'examen.

Planification de la réunion générale annuelle de 2017

- On propose une présentation du NAIT; il y en a eu une en 2016
- RSR – présentation de la CCSN (pourrait remplacer les statistiques présentées par PL; aperçu du RSR)
- Étude de cas sur les ordres et événements de la CCSN et de l'industrie
- Mise à jour sur le REGDOC-2.5.5 – (fera partie des mises à jour de la CCSN)
- Attentes de la CCSN à l'égard d'un programme de sûreté radiologique (radioprotection)
 - Attentes à l'égard des demandes de permis et des renouvellements
 - Manuels de radioprotection
 - Bons programmes de vérification interne
 - Problèmes liés aux renouvellements, nouvelles demandes...

- DAP et RNCAN
 - Mise à jour du comité de projet (mesures, tendances, besoins en formation pour respecter les attentes liées aux renouvellements)
 - Mises à jour de la CCSN et de RNCAN
 - Q et R

- Sécurité – tout renforcement dont les entreprises ayant des sources de catégorie 5 devraient être informées
 - Q et R (groupe de spécialistes de la CCSN)

- Transport
 - Groupe de spécialistes
 - Présentation
 - Est-ce que S. Faille sera présent, ou seulement C. Moses pour parler de transport?

- Présentation des clients
 - Difficultés éprouvées?
 - Perspective de l'industrie sur les attentes des clients (exemples – quelles améliorations les titulaires de permis pourraient-ils apporter, de leur côté, p. ex. dégager certaines zones, etc.)

- Programme de formation –
 - Ce que voit la CCSN sur le terrain
 - Rôle de l'industrie dans la formation
 - Qu'est-ce que cela suppose?
 - Que devrions-nous faire?

- Tests pratiques de l'industrie – tests de mauvaise connexion.

Mesure de suivi - K. Mayer rédigera l'ordre du jour; l'ordre du jour provisoire sera envoyé avec le procès-verbal et l'invitation (mars).

Mises à jour sur l'équipement de QSA

C. Auzenne discute des nouveaux appareils sur lesquels travaille QSA.

SENTINEL SENTRY – nouvel appareil d'exposition au cobalt 60

- Ne requiert pas un colis de type B, puisqu'il constitue à lui seul un colis de type B
- Approuvé au Canada; expiration le 31 octobre 2020
- Promotions spéciales (incluant l'évacuation des appareils 680 et 741)
- Pièces toujours disponibles pour les appareils 680 et 741
- L'homologation des appareils 680 et 741 expire en 2020 pour le transport et en 2026 pour l'utilisation
- Mécanisme d'obturation similaire à celui des appareils 880
- Répond aux exigences de la norme ISO

- Interchangeable avec l'équipement des appareils 680 et 880
- 1075 – pas encore de nouvelles de la CCSN au sujet de son approbation.

SCARpro 1075 – pas encore de nouvelles de la CCSN; en attente d'une homologation au Canada

- La date butoir estimée était décembre/janvier 2017
- Annoncé dans toute l'industrie
- Sera livré dès que l'homologation sera obtenue
- Les titulaires de permis devront modifier leur permis avant d'en faire l'acquisition
- **Mise à jour (date d'homologation 06-03-2017) – maintenant homologué au Canada**

Mise à jour d'Alan sur la norme PCP-09

A. Brady fait le point sur la réunion du comité de projet qui a eu lieu les 19 et 20 octobre 2016 à Toronto, en Ontario.

- Il y avait 15 personnes en tout, incluant les représentants de l'industrie, de la CCSN, de RNCAN et de la CSA.
- Les éléments achevés de la norme PCP-09 ont été examinés.
- Un résumé a été présenté aux participants afin que tout le monde soit bien informé de l'historique de la norme et de la voie à suivre (objectifs).
- La réunion avait pour objectif de revoir la norme PCP-09 dans sa forme actuelle et de mettre l'accent sur les aspects à améliorer.
- Les changements survenus dans l'industrie ont été communiqués aux participants.
- On a discuté longuement de l'examen écrit; la CSA et RNCAN ont fait une mise à jour sur les statistiques.
- La réunion était répartie en ateliers et chacun comportait un thème précis.
- Rotation de tous les ateliers afin de couvrir tous les sujets dégagés; des mesures de suivi ont été formulées.
- Le procès-verbal de la réunion est la propriété exclusive du comité de projet et ne peut donc pas être communiqué au GTGI.
- Une version provisoire des exigences a été préparée et la CCSN (PAD) travaillera à la rédaction de l'ébauche de la révision 2 de la norme PCP-09 d'ici avril 2017, qu'elle soumettra au comité de projet en vue de publier la version finale au printemps 2018.
- La CSA a récemment lancé un appel aux membres du comité de projet pour trouver des personnes intéressées à corriger les examens et à formuler d'autres questions.
- On entend tenir une réunion du comité de projet CCSN/CSA pour évaluer les commentaires reçus vers le milieu ou la fin de 2017.
- La CSA procédera à l'examen de l'industrie.
- La CCSN (PAD) créera 2 banques de 80 questions pour l'examen.
- La CCSN et RNCAN évalueront les traductions en français; il faut s'assurer que seulement les nouvelles questions sont traduites. Les autres ont déjà été traduites et il serait inutile de tout reprendre le travail.

- Le groupe chargé de la rédaction se réunira pour étudier les questions et les améliorer, ou encore pour en retirer ou en ajouter de nouvelles.
- La version préliminaire du document devrait être remise au comité de projet d'ici le 1^{er} avril 2017, et les commentaires doivent être transmis à la CCSN (PAD) d'ici le 30 avril 2017. Ensuite, la version finale sera produite pour le 31 mai 2017.
- On pourrait convoquer une réunion du comité de projet en juin 2017; la période de commentaires se poursuivra jusqu'en septembre 2017.
- De juin à novembre 2017 – période allouée pour réaliser toutes les étapes afin que le document final puisse être publié au début de 2018.
- Globalement, la réunion a été productive, le processus va bon train. Il faudra continuer d'en surveiller les progrès pour s'assurer que l'on garde le cap.
- L'objectif principal est d'éliminer les doublons et de rendre le processus plus efficace.
- 100 personnes ont passé le test et 70 % d'entre elles ont réussi.

Mise à jour sur la pré qualification par la CIRSA des fournisseurs de formation

La CCSN (DAP) a fourni une liste des fournisseurs de formation à A. Brady. On se demande si certains d'entre eux sont fiables et à jour, car cela fait quelques années qu'ils n'ont pas donné signe de vie.

La CIRSA passera la liste en revue. A. Brady examinera la liste et la transmettra à la direction de la CIRSA. Les cadres se réuniront pour établir un plan et se sépareront sans doute la liste pour faciliter le travail.

Il est possible qu'ils ne trouvent pas de volontaires pour participer à l'exercice, cela reste à voir.

Le plan est le suivant :

- Envoyer les questions aux fournisseurs de formation, par lettre ou dans un sondage, et leur demander de soumettre leur programme afin qu'il soit examiné.
- Survey monkey pour recueillir la rétroaction – 10 questions.
- Recherche des composantes clés de la norme PCP-09.
- Recueillir le plus de données possible.
- Déterminer quelles entreprises peuvent être recommandées.
- On poursuit le travail et on fera le point avec le GTGI en octobre 2017.
- Mettre la liste à jour.

Mesure de suivi – La CIRSA (A. Brady) fera le point lors de la prochaine réunion du GTGI, en octobre 2017.

Autres affaires

Inspection de Transports Canada – document sur le rapport d'inspection du transport

- Les documents étaient acceptables pour les inspecteurs de la CCSN, mais pas pour ceux de TC (TMD).

- On a expliqué aux titulaires de permis qu'ils ne peuvent pas faire référence au registre de mouvement des sources.
- La CCSN (DATSS) a rencontré TC pour obtenir des précisions. Il semble que TC trouve les registres difficiles à comprendre, ce qui explique son refus de les utiliser.
- La DATSS collabore avec TC pour préciser le processus.

Mesure de suivi – La DATSS doit fournir des explications et préciser ses directives/exigences – octobre 2017.

Prochaine réunion et levée de la séance

La prochaine réunion du GTGI aura lieu le 11 octobre 2017 à Ottawa, en Ontario – la réunion de la Commission se tiendra le 12 octobre – la présentation du RSR et la réunion de clôture auront lieu dans l'après-midi du 12 octobre 2017.

Remarque – Colin a déposé une demande au Secrétariat pour que la présentation du RSR ait lieu le 12 octobre (AM).

La réunion prend fin à 16 h 03.

Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle - LISTE DES MESURES DE SUIVI

N° du point	Description	Responsable(s)	État ou date d'échéance
15 (GTGI)1.1	Apporter un enregistreur aux prochaines réunions.	K. Mayer	En cours
15 (GTGI) 1.2	Effectuer un suivi auprès de la Division du cadre de réglementation pour obtenir une mise à jour relative à l'état d'avancement du document REGDOC-2.5.5 et faire le point avec le groupe de travail jusqu'à la période de consultation et la publication.	K. Mayer	En cours
15 (GTGI) 2.2	Veiller à ce que les membres du GTGI soient invités à la réunion de la Commission pour la présentation du rapport sur le secteur industriel.	K. Mayer/ C. Moses	En cours
15 (GTGI) 2.3	Vérifier auprès de la Division des communications de la CCSN quelles sont les options disponibles pour l'enregistrement vidéo, le protocole de transmission en direct, etc.	K. Mayer	En cours – rapport en avril 2017
15 (GTGI) 2.4	L'industrie (CIRSA) doit communiquer avec les collègues communautaires afin d'obtenir les coordonnées de personnes-ressources pouvant l'aider à réaliser une vidéo.	A. Brady	Clos
15 (GTGI) 2.5	Communiquer avec les titulaires de permis (Syncrude et Suncor) pour voir s'ils sont disposés à effectuer une présentation à la réunion annuelle.	K. Mayer	Octobre 2017
15 (GTGI) 2.6	Fournir des mises à jour supplémentaires sur l'équipement de QSA.	C. Auzenne	En cours
16 (GTGI) 1.1	Inviter des membres potentiels du GTGI à assister à la prochaine réunion du groupe de travail.	K. Mayer / L. Simoneau	Octobre 2017
16 (GTGI) 2.1	Faire un suivi auprès de la DAP pour savoir s'il est possible d'obtenir une liste des formateurs qui ont formé les candidats de l'année dernière.	K. Mayer	Clos
16 (GTGI) 2.2	Déterminer si la CIRSA peut évaluer les programmes des grands fournisseurs de formation afin de procéder à une préqualification pour la prochaine réunion.	A. Brady / T. Levey	Octobre 2017
16 (GTGI) 2.3	Inclure au procès-verbal un lien vers la réunion de la Commission.	K. Mayer	Clos

16 (GTGI) 2.4	Le sous-groupe des attentes des clients doit établir un aide-mémoire ou un dépliant pour rejoindre les clients et le soumettre au GTGI.	Groupe de K. Mayer / L. Simoneau	En cours – rapport en avril 2017
16 (GTGI) 2.5	Fournir un résumé de la réunion du comité de projet – norme PCP-09.	A. Brady	Clos
17 (GTGI) 1.1	Demander une date spécifique, soit le 12 octobre 2017 (AM), pour la présentation du RSR afin de répondre aux besoins des membres du groupe de travail qui doivent se déplacer pour assister à la réunion du GTGI. Proposition : présentation du RSR 12 octobre (AM) – Réunion du GTGI – 11 octobre 2017 et bilan post-Commission du GTGI – 12 octobre (PM).	C. Moses	Avril 2017
17 (GTGI) 1.2	Faire traduire la présentation de P. MacNeil sur la culture de sûreté.	K. Mayer	Mars 2017
17 (GTGI) 1.3	Demander à la Division des communications d'examiner les coûts et les options (M. Gerrish), à soumettre à C. Moses.	K. Mayer	Mars 2017
17 (GTGI) 1.4	Communiquer avec OSSA et IEC pour évaluer leur intérêt.	K. Mayer	Avril 2017
17 (GTGI) 1.5	Envoyer vos réflexions et idées à C. Moses par courriel afin que l'on puisse en discuter lors de la prochaine réunion (maintien des mesures réglementaires sur le site Web).	Membres du GTGI représentant l'industrie	Mars 2017
17 (GTGI) 1.6	Mettre à jour le cadre de référence et le distribuer avec le procès-verbal.	K. Mayer	Mars 2017
17 (GTGI) 1.7	C. Auzenne consultera la division des affaires réglementaires de QSA au sujet de la possibilité de faire du test de mauvaise connexion une exigence dans son manuel et fera le point avec le groupe.	C. Auzenne	Octobre 2017
17 (GTGI) 1.8	Les membres du GTGI représentant l'industrie examineront le document d'orientation pour les inspecteurs et formuleront leurs commentaires d'ici le 30 avril 2017.	Membres du GTGI représentant l'industrie	Avril 2017

	daniel.alu@canada.ca		
17 (GTGI) 1.9	Élaborer l'ordre du jour provisoire de la réunion en fonction des notes recueillies; il sera envoyé avec le procès-verbal et l'invitation.	K. Mayer	Mars 2017
17 (GTGI) 1.10	Demander à la DATSS de fournir des explications et de préciser ses directives/exigences en ce qui a trait à l'utilisation du registre.	K. Mayer pour S. Faille	Octobre 2017